



Joint brief of the World Bank, FAO, ILRI, AU-IBAR with support from the Gates Foundation, 2010-2013

Issue 5

Collecte répétée des données de l'élevage en Tanzanie

Le Ministère du développement de l'élevage et de la pêche en Tanzanie (MLFD) « a été mandaté pour la gestion et le développement globaux des ressources de l'élevage et de la pêche, dans le but de réaliser durablement la Stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté, l'amélioration des moyens de subsistance pour les communautés dépendant de l'élevage et de la pêche, la salubrité et la sécurité alimentaires sans compromettre l'environnement et la santé animale » (www.mifugo.go.tz).

Des données et des statistiques fiables concernant l'élevage sont cruciales pour le mandat du MLFD. La source des données est diverse, et comprend notamment les archives administratives, les enquêtes et les recensements :

- (i) Les archives administratives. Les autorités locales de tous les districts du pays collectent les données sur l'élevage en continu.
- (ii) Les enquêtes agricoles sont réalisées chaque année, ou presque, à partir d'un échantillon de ménages représentatif sur le plan national et basé sur une multiplicité de leurs caractéristiques, incluant des questions d'élevage.

C'est le Bureau national des statistiques (NBS) qui les réalise habituellement.

- (iii) Tous les cinq ans environ, sont réalisés des recensements agricoles à partir d'échantillon. Ils collectent un ensemble d'information limité à partir d'un nombre important de ménages - 5,9 millions de ménages ont été interrogés, pour le recensement 2007 / 2008. Le dernier

recensement sur l'élevage en Tanzanie date de 1984. Les recensements fournissent la référence de base qui constitue le barème selon lequel on corrige et juge les données administratives et les enquêtes *ad hoc*. C'est en général le MLFD, le BNS et les ministères principaux de l'agriculture qui les réalisent.

Pour sa planification et son budget annuels, aussi bien que pour ses activités quotidiennes, le MLFD utilise, en premier lieu, les données de l'élevage des archives administratives. Ce choix est dû au fait que les données des recensements et des enquêtes ne sont pas disponibles en continu. Elles sont diffusées avec retard (en février 2011, les rapports finaux du recensement agricole de 2007 / 2008 n'avaient toujours pas été diffusés).

Collecte des données pour les archives administratives

En Tanzanie, le personnel des 127 districts, ou bien les autorités gouvernementales locales (LGA) sont responsables de la collecte répétée de données liées à l'élevage.

Plus précisément, les agents vétérinaires et de l'élevage ou les agents de l'agronomie (cultures) qu'emploient les LGA, fournissent, au niveau du village, des services de vulgarisation aux ménages ruraux. Il est aussi attendu qu'ils collectent des données concernant l'élevage. L'agent du développement vétérinaire et de l'élevage et de l'agriculture du district (DALDO) dirige et supervise leurs activités.

Au niveau du village, les données de l'élevage sont collectées selon un schéma déterminé par les LGA, car leur fonction première est de satisfaire les besoins des autorités locales. Ainsi, il n'existe pas de schéma unique pour tout le pays.

Au niveau du village, les agents vétérinaires et de l'élevage, les agents agricoles (cultures), et

les agents de la vulgarisation remettent les données collectées à l'agent de la vulgarisation responsable du sous-district. Ce dernier rassemble et rédige les données des différents villages avant de les envoyer une fois par mois. Le sous-district correspond à une circonscription qui se situe entre le village et le district. Pour la planification, le suivi et l'évaluation, les données sont assemblées et analysées au niveau du district. Ensuite, elles sont partagées avec les gouvernements régionaux (il y en a 26 en Tanzanie).

Quelques districts envoient mensuellement des rapports sur l'élevage au MLFD, bien qu'ils ne soient pas mandatés pour le faire. Quant aux autres districts, quand il est nécessaire, c'est le MLFD qui demande l'information aux LGA ou aux régions.

Quels types de données sont régulièrement collectés sur l'élevage ?

Les données sur l'élevage que collectent habituellement les LGA comprennent l'information sur les ressources en eau et les conditions de pâture, ainsi que l'information détaillée sur plusieurs domaines relatifs à l'élevage. En général, les données du district disponibles incluent :

- Les conditions d'eau et de pâture ;
- Les épidémies de maladies animales ;
- La quarantaine et autres restrictions pour les animaux ;
- Les vaccinations effectuées ;
- Le contrôle des tiques ;
- L'insémination artificielle ;
- Les services d'inspection de la viande ;
- Les mouvements du bétail ;
- La production de lait, de viande et d'œufs ;
- Les marchés de bétail (animaux vendus et prix) ;
- La production des cuirs et peaux ;
- La disponibilité de l'infrastructure (ex. bains parasitocides, infrastructure commerciale, postes d'abattage, etc.) ;
- Le personnel et l'équipement disponible.

La qualité et l'usage des données de l'élevage

Les données de l'élevage collectées, réunies à celles provenant d'autres sources, constituent une base d'information essentielle pour le MLFD, qui formule les politiques et met en œuvre les projets et les programmes sectoriels.

Pourtant, la précision, l'exhaustivité et la transmission en temps utile des données sont souvent défectueuses, faute de ressources, de personnel et de capacité technique, à la fois aux niveaux local et national, et aussi faute de liens formels entre les LGA et le MLFD.

Au niveau du village, les agents de l'élevage et de l'agronomie sont responsables pour de nombreuses activités, y compris la collecte de données pour laquelle il existe peu d'assistance - aucun questionnaire ni papeterie n'est fourni par les LGA. Quand une formation est proposée, son contenu n'est que technique. Ainsi, les données du district sont souvent basées sur l'extrapolation de données anciennes.

L'unité de statistiques du MLFD est gérée par trois personnes qualifiées, dont une est actuellement absente pour cause de formation sur deux ans (octobre 2010 - octobre 2012). Au jour d'aujourd'hui, le MDLF n'est toujours pas équipé d'un logiciel approprié au stockage et à l'analyse de données.

De plus, vu la difficulté de combiner les données répétées de l'élevage avec les données socio-économiques, il n'est pas simple pour le MLFD de formuler des politiques et de mettre en œuvre des projets et des programmes qui contribuent à la croissance du secteur de l'élevage et à la réduction accélérée de la pauvreté. Ceux-ci sont les objectifs majeurs de la Stratégie nationale de la croissance et de la réduction de la pauvreté pour la période 2010 - 2015.

Des données de l'élevage : qualité et quantité

La Stratégie nationale de la croissance et de la réduction de la pauvreté reconnaît que « les incitations restent peu importantes quant à la production de données concrètes, leur analyse, l'interprétation, la sensibilisation, la communication, la diffusion et l'utilisation ».

Le Plan directeur des statistiques 2009 - 2014 vise à « renforcer le système de statistiques national en Tanzanie afin de permettre une production de statistiques de qualité pour les décideurs, réalisée objectivement, en temps voulu et au meilleur prix. » Le plan reconnaît que les dispositifs de collaboration et la coordination entre les institutions de statistiques et les ministères / agences gouvernementaux constituent une condition préalable à l'amélioration réelle des données et

des statistiques, y compris celles liées à l'élevage.

Le projet pour l'innovation sur les données de l'élevage vise à faciliter la coopération et la collaboration entre les acteurs principaux des données de l'élevage en Tanzanie, tels que le NBS, le MLFD, le Ministère de l'industrie, du commerce et du marketing, ainsi que d'autres acteurs des secteurs privé et public.

L'objectif final est de contribuer à la mise en œuvre du Plan directeur des statistiques, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité et de la quantité des statistiques et des données de l'élevage disponibles, afin de formuler des investissements privé et public dans le secteur de l'élevage.

Pour toute information supplémentaire,
consultez :

www.africalivestock.data.org

Ou contactez :

Longin N.P. Nsiima, Agent d'élevage responsable,
Ministère du développement de l'élevage et de la
pêche

nsiimalongin@yahoo.co.uk

Ugo Pica-Ciamarra, Économiste spécialiste de
l'élevage, FAO

ugo.picaciamarra@fao.org